

Quelques constats

Pierre Cristofari

Premièrement, cette convention dont nous n'approuvons pas la signature va se révéler inapplicable. Résolument conventionnistes, nous sommes plus attachés que certains de nos confrères à l'importance pour nos patients, mais aussi pour nous, d'une vie conventionnelle où le débat n'est pas la guerre entre les caisses de sécurité sociale et les médecins.

Deuxièmement, parce que nous sommes lucides sur l'origine de la solvabilité de nos patients et sur l'origine des honoraires des médecins, nous sommes très suspicieux vis-à-vis des dépassements d'honoraires. Ceux d'entre nous qui ont fait le choix du secteur II l'ont fait le plus souvent par lucidité. Ceux qui l'ont fait pour des raisons idéologiques demandent très logiquement qu'il soit ouvert à tous.

Troisièmement, les augmentations d'honoraires vues par le prisme de la statistique et son utilisation politique, la fameuse et fumeuse augmentation des revenus des médecins, ne concernent que quelques-uns. La caricature en est celle des consultations privées dans le secteur hospitalier, atteignant, sur une clientèle très ciblée, des sommes parfois considérables.

Quatrièmement, les tergiversations autour du secteur optionnel et de ce ridicule « parcours de soins » ne visent qu'à gratter quelques euros, pour jeter un os à ronger aux cliniciens de secteur I. On a échangé l'accès direct au psychiatre, qui prévalait jusque-là, par un avenant mettant la psychiatrie dans le lot commun avec passage obligé chez le généraliste et retour d'informations chez celui-ci. Pour gagner le denier de Judas ? En tout cas pour pouvoir avoir droit à des dépassements d'honoraires dont le montant sera dérisoire.

Cinquièmement, nous voyons des syndicats signataires de cet ahurissant « parcours de soins » s'inquiéter maintenant de ses conséquences. Qui plus est, s'en inquiéter de façon bien médiocre : certains spécialistes auraient vu leur clientèle baisser... alors que le but avoué des négociations était pourtant bien celui-là ! Les libéraux en peau de lapin, ceux qui veulent du libéralisme pour augmenter les honoraires et de la solidarité pour les augmenter encore, ne sont pas encore guéris d'un poujadisme chronique encore malheureusement répandu chez certains médecins.

Sixièmement, cette convention tourne au calcul médiocre. Nous sommes interpellés par des adhérents interloqués, auxquels nous ne savons que répondre : sincèrement nous n'avons pas compris grand-chose à l'intérêt et au mécanisme de ce parcours de soins tant vanté... Ce qui est certain, c'est que les interprétations des Caisses Primaires seront à géométrie variable et qu'il faudra une forte solidarité syndicale pour lutter contre les innombrables conflits qui ne manqueront pas de survenir.

Septièmement, on retiendra un adjectif de toute cette histoire : "vertueux ". Le parcours de soins va introduire une façon " vertueuse " de pratiquer la médecine. L'adjectif est savoureux : voilà une façon bien commode de disqualifier les opposants . Cette façon de faire est ancienne, c'est l'argument de ceux qui n'ont plus d'argument.

Pierre CRISTOFARI
Hyères